

« Opérationnalisation d'un Centre de services aux personnes sinistrées »

Cette formation s'adresse aux municipalités possédant déjà un plan de mission Services aux personnes sinistrées et désirant habiliter leurs employés à intervenir efficacement dans la mise en opération de ce plan.

À qui s'adresse-t-elle?

Coordonnateur municipal de
sécurité civile et ses substituts

Le responsable de la mission
Services aux personnes sinistrées et
ses substituts

Toutes personnes intéressées, du
fait de leurs responsabilités au sein
de la municipalité

Membres d'un organisme de soutien

Durée : 7 heures

Nombre de participants :

Entre 15 et 25 personnes

Une attestation est émise.

Les objectifs visés

Accroître le nombre d'intervenants municipaux et communautaires qui disposent d'une formation adaptée aux responsabilités qui leur sont dévolues en sécurité civile.

Développer le savoir et les compétences des intervenants en sécurité civile.

Connaître et appliquer les principes de base en services aux personnes sinistrées.

Mettre en œuvre le plan de mission.

Utiliser la terminologie et le contenu du plan de mission Services aux personnes sinistrées.

Faire face aux rôles et responsabilités de chacun des acteurs du plan de mission Services aux personnes sinistrées.

Distinguer le Centre de services aux personnes sinistrées d'un Centre d'hébergement temporaire.

Différencier et maîtriser les services d'accueil, d'information, d'hébergement temporaire, de ravitaillement et d'habillement.

Appliquer les règlements et normes sanitaires à considérer dans le choix de l'emplacement de votre centre et dans le cadre des opérations.

Pour information

Téléphone : 514 463-9988

Courriel : info@securitecivilelandry.com

Site : www.securitecivilelandry.com

Adresse :

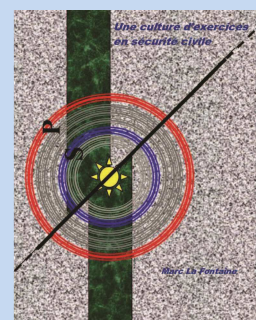
1053, chemin des Patriotes Nord
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 0N5

C'est en s'exerçant que l'on devient meilleur !

Vous désirez optimiser votre état de préparation aux urgences par des exercices, ce livre vous propose les étapes du processus de décision de la direction, en passant par la conception, l'élaboration, la formation spécifique, la conduite et l'évaluation d'exercices. Différents types d'exercices, du plus simple au plus complexe, vous sont offerts. Il existe très peu de référence en matière d'élaboration d'exercices au Québec et au Canada. **Pour plus d'information, rendez-vous au**

www.securitecivilelandry.com

UNE CULTURE D'EXERCICES EN SÉCURITÉ CIVILE



par Marc La Fontaine

UN LIVRE À DÉCOUVRIR

APERÇU DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION

La gestion efficace et efficiente de l'opérationnalisation d'un Centre de services aux personnes sinistrées et d'un Centre d'hébergement temporaire.

Cette formation est essentiellement composée d'études de cas et de mises en situation. Chaque participant sera en mesure, suite à cette formation, de :

- S'assurer de l'état de préparation des applicateurs du plan de mission.
- Mettre en œuvre le plan de mission Services aux personnes sinistrées.
- Mettre en lumière les pièges associés à la mise en application du plan de mission.
- Combler les besoins des personnes sinistrées.
- Répondre efficacement aux problématiques pouvant survenir.

La portion théorique est ponctuée d'ateliers et de mises en situation permettant une application des principes vus.

Méthodologie d'enseignement

- Présentation PowerPoint
- Vidéos
- Le contenu théorique est relié à des exemples concrets.
- Discussions et échanges :
Le participant est amené à mieux comprendre les rouages organisationnels et opérationnels lors d'un sinistre majeur par l'entremise de petits ateliers.
- Un jeu de rôle permet à chaque participant d'assumer une responsabilité au sein d'une municipalité à l'intérieur d'un exercice de table en tenant compte des réalités du milieu de chacun.

Les formateurs

Forts d'une expérience de plusieurs années dans le domaine des mesures d'urgence et de la sécurité civile, ils sont reconnus en formation, entre autres pour leur dynamisme, leur écoute et leur respect des niveaux de connaissances des divers groupes rencontrés.

Horaire de la journée

08h30	BLOC 1 – Accueil et Mot de bienvenue Présentation du formateur et des participants Bref retour sur la présentation de la mission Services aux personnes sinistrées Évaluation et mise en application de la procédure d'alerte et de mobilisation
10h00	Pause
10h15	BLOC 2 – Procédure d'ouverture d'un Centre Se familiariser avec les outils : fiches d'activités, inscription famille, inscription animaux, préparation des employés et autres Aménagement fictif d'un Centre de services aux personnes sinistrées
12h00	Dîner
13h00	BLOC 3 – Procédure d'ouverture Mise en situation de procédure d'ouverture : utilisation d'un radio émetteur-récepteur portatif Parcours de la personne sinistrée dès son arrivée Mise en situation des différentes activités : accueil, inscription et renseignements, logistique et hébergement, services généraux, ravitaillement et habillement
14h30	Pause
14h45	BLOC 4 – Problématiques à prévoir et Procédure de fermeture Mise en situation des problématiques à prévoir Procédure de fermeture
16h00	Conclusion Révision des points clés de l'application du plan Évaluation de la journée
16h30	Fin de la formation

NOTRE mission, VOTRE développement

en mesures d'urgence et sécurité civile